

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 8 AOÛT 2017 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Madame Élizabeth Gauthier et Messieurs Marc-Olivier Désilets et Monsieur Jacques Duchesneau sous la présidence de Madame Chantal Ouellet, mairesse.

Le conseiller Monsieur Iain MacAulay est absent.

Les sièges de conseiller numéro 3 et 5 sont vacants.

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017
4. Période de questions
5. Administration et finances
 - 5.1 Rapport des délégués des divers comités
 - 5.2 Entériner les divers achats sans résolution depuis la séance du 4 juillet 2017
 - 5.3 Liste des comptes et salaires payés depuis le 4 juillet 2017 et comptes courants à payer
 - 5.4 Engagement de dépenses
 - 5.5 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 31 juillet 2017
 - 5.6 Annulation de plusieurs soldes résiduaires de règlement d'emprunt
 - 5.7 Règlement :
 - 5.7.1 Avis de motion – Règlement sur la rémunération lors d'élections et de référendums municipaux et abrogation du règlement 416-13
 - 5.7.2 Avis de motion – Projet de règlement sur les feux à ciel ouvert et abrogation du règlement 381-09
 - 5.8 Adhésion à la Chambre de commerce du Haut-St-François
 - 5.9 Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
 - 5.10 Septembre : Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate
 - 5.11 Ville de Cookshire-Eaton : Invitation à participer aux *Portes ouvertes* – Demande d'aide financière
 - 5.12 Maison d'hébergement La Méridienne - Projet : Municipalité alliée contre la violence conjugale – Campagne de sensibilisation auprès des municipalités du Québec
 - 5.13 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation
 - 5.13.1 15 août 2017 – Madame Marie-Claude Bibeau, Députée de Compton-Stanstead : Consultation régionale pour appuyer la préparation d'*Une politique alimentaire pour le Canada*
 - 5.13.2 24 et 25 août 2017 – Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (Pépines Estrie) : Colloque de formation sur la politique municipale
 - 5.13.3 14 septembre 2017 – Conseil Sport Loisir de l'Estrie : Formation : Responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs
 - 5.13.4 4 octobre 2017 - Réseau québécois de Villes et Villages en santé : Rencontre interrégionale Santé/Culture (St-Camille – Coûts : 54,24 \$ avant le 1^{er} septembre)

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

6. Sécurité publique
 - 6.1 Rapport du directeur incendie
 - 6.2 Démission de pompiers volontaires : Madame Mélissa Bédard et Messiers Stéphane L'Heureux et Stéphane Turcotte
 - 6.3 Demande pour résolution d'appui – Projet d'aide financière pour sauvetage hors route
 - 6.4 Modification entente d'entraide incendie (rémunération) : Lingwick, Hampden
 7. Voirie
 - 7.2 Programme PAARRM : aide financière de 15 000 \$
 - 7.2 Travaux d'asphalte (Albert, Victoria Ouest, de Ditton, Union, Osborne à confirmer)
 - 7.3 Programme à l'entretien du réseau routier local (PEARRL) – Dépenses pour l'entretien hivernal
 8. Hygiène du milieu
 - 8.1 Poste pompage principal (ch. Victoria) : réparation et maintenance des pompes de pompage principal
 - 8.2 Puits d'eau potable : entériner la réparation d'un bornier
 - 8.3 Entériner les frais d'inspection par caméra et transfert des frais au propriétaire (101, chemin de Ditton)
 9. Aménagement, urbanisme et développement
 - 9.1 Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale : offre de service pour signalisation de divers lieux
 10. Loisir et culture
 - 10.1 Cœur villageois : entériner : oriflammes
 - 10.2 125^e de la Ville de Scotstown
 - 10.3 Parc Walter-MacKenzie : bûchage d'arbres
 - 10.4 Don à l'école St-Paul (Fête nationale) : 205,95 \$
 - 10.5 Club Nouvelle Saison FADOQ de Scotstown – Autorisation pour vente de boissons alcooliques
 11. Correspondance et varia
 - 11.1
 - 11.2
 - 11.3
 12. Période de questions
 13. Fin de la rencontre
-

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 et qu'ils ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2017-08-274

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

2017-08-275

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Elizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 et qu'il soit adopté.

ADOPTÉE

4. Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

5. Administration et finances

5.1 Rapport des délégués des divers comités

Le conseiller Monsieur Jacques Duchesneau explique les travaux d'asphalte essentiels effectués à divers endroits sur le chemin Victoria Ouest, rue de Ditton, rue Scott ainsi que sur le rue Albert dans le but de rendre la circulation routière sécuritaire.

5.2 Entériner les divers achats sans résolution depuis la séance du 4 juillet 2017

Attendu que depuis la dernière séance du conseil, des imprévus nécessitent des dépenses essentielles;

Attendu que les membres du conseil autorisent ces dépenses qui sont prévues au budget annuel et en respectant les montants disponibles;

2017-08-276

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine les achats effectués depuis la dernière séance au montant de 14 899,31 \$, soit :

5878	Prévost, Valérie	Fête nationale : remb. Denrées	129,91	\$
5879	Axion	FDT : Le Petit Écossais : installation tél / modem	93,21	\$
5880	Société Développement Scotstown	Remb. Chèque camp de jour	80,00	\$
5881	Ouellet, Chantal	Remb. : FDT : pagaille	91,96	\$
5885	Marché Désilets	FDT : Le Petit Écossais : 1 ^e comm. : bière : 212,43 Hôtel Ville : papier hygiénique, sacs poub. : 179,34	391,77	\$
5887	Canadian Tire	Achat : vélos et casques	804,76	\$
5889	Journal Le H-St-François	Marché public : publicité	90,55	\$
5890	L'Événement	Marché public : photocopies	9,11	\$
5891	Valcourt, Philippe	Cœur villageois : 30 piquets	50,00	\$
5896	École St-Paul	Don de la Fête nationale 2017	205,95	\$
5897	Serrurier Harmer	Hôtel de Ville : clés	75,88	\$
5899	Enseignes BOUFFARD	Projet: Enseignes 125 ^e	1 291,93	\$
5900	Centre rén. G. Doyon	FDT : pene, poignée	48,06	\$
5902	Électro-Concept P.B.L. Inc.	Poste chlore : trouble alimentation des puits	471,52	\$
5903	Informatique Inpro	Ajout poste informatique	7,77	\$
5906	Ressorts Robert	Voirie : coupler pionner femelle et male	85,67	\$
5909	Équipements Laguë Ltée	Voirie: entretien tracteur: tubes et couteaux	112,22	\$
5911	Duval, Michel	Remb. Le Petit Écossais : épicerie : crème glacée	45,13	\$
5913	Centre d'extincteur SL	Incendie: inspection visuelle et ent. Extincteurs	382,21	\$
5917	Matériaux Prévost	FDT : lampe, ancrage, manchon, disjoncteur, etc	485,51	\$
5920	Talbot, Louise	FDT : frais déplacement	58,05	\$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

5921	Després Laporte	FDT : casier, lave-vaisselle, tablier, bavette, table	5 096,15 \$
5923	Location P.C.C.	Fête nationale : location chapiteau	750,00 \$
5924	AOF	FDT : Le Petit Écossais : 1 ^e épicerie	1 578,40 \$
5926	Le Petit Écossais	FDT : thermomètre, 1 ^e commande : vin et crème glacée	154,14 \$
5927	Dubé Équipement bureau	Papeterie : boîtes classement	75,85 \$
5928	Ass. Coop. Agr. La Patrie	Parc : ampoule, charnière, adaptateur / piste cyclabre : peinture / Le Petit écossais : hotte cuisine	1 170,48 \$
5929	Giard, Pierre	FDT : remb. : mélamine, frais déplacement, ruban, comptoir, écrou, attache, etc.	1 063,12 \$
		TOTAL :	14 899,31 \$

ADOPTÉE

5.3 Liste des comptes et salaires payés depuis le 4 juillet 2017 et comptes courants à payer

La liste des comptes est remise aux membres du conseil :

5877	Comité des Saisons	Fête de la pêche et Fête nationale : Denrées	1 519,59 \$
5878	Prévost, Valérie	Fête nationale : remb. Denrées	129,91 \$
5879	Axion	FDT : Le Petit Écossais : installation tél / modem	93,21 \$
5880	Société Dév. Scotstown	Remb. Chèque camp de jour	80,00 \$
5881	Ouellet, Chantal	Remb. : FDT : pagaines	91,96 \$
5882	Ouellet Chantal - Petite Caisse	Remb. Petite caisse : frais poste	119,80 \$
5883	Financière Banque Nationale	Règlement 417-13 : intérêts	1 572,48 \$

Remboursement Prêt : Capital et intérêts

2017-07-12	Règlement emprunt 345-03	Remboursement intérêt	697,59 \$
2017-07-19	Règlement emprunt 417-13	Remboursement capital	5 500,00 \$

Paiements par AccèsD ou remboursements

17-07-2017	Hydro Québec	Lumières de rues	556,85 \$
17-07-2017	Hydro Québec	Hôtel de Ville : chauffage et électricité de la Maison des jeunes	42,57 \$
7-08-2017	Hydro Québec	Lumières de rues	575,40 \$
		Sous-total : Hydro Québec : 1 174,82 \$	
17-07-2017	Bell Canada	Garage municipal	93,68 \$
17-07-2017	Bell Canada	Bureau municipal : téléphone sans fil	93,59 \$
17-07-2017	Bell Canada	Poste de chloration	82,15 \$
17-07-2017	Bell Canada	Station d'épuration	82,15 \$
7-08-2017	Bell Canada	Station d'épuration	82,15 \$
7-08-2017	Bell Canada	Garage municipal	94,01 \$
7-08-2017	Bell Canada	Bureau municipal : téléphone sans fil	93,59 \$
7-08-2017	Bell Canada	Poste de chloration	82,15 \$
		Sous-total : Bell Canada : 703,47 \$	
10-07-2017	Agence des douanes et Revenu Canada	Remises employeurs : juin 2017	1 881,30 \$
10-07-2017	Revenu Québec	Remises employeurs : juin 2017	4 695,60 \$
17-07-2017	Visa	Voirie et parc : carburant et huile	103,70 \$
17-07-2017	Visa	Service incendie : carburant pour génératrice	39,02 \$

Salaires nets payés du 1^{er} juillet au 31 juillet 2017 : 16 204,54 \$

Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 8 août 2017

5884	MRC du HSF	Août : téléphonie IP, interurbains, fibre optique	632,41 \$
5885	Marché Désilets	FDT : Le Petit Écossais : 1e comm. : bière : 212,43 Hôtel Ville : papier hygiénique, sacs poub. : 179,34	391,77 \$
5886	Pétroles R. Turmel Inc.	Voirie : diesel	676,44 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

5887	Canadian Tire	Achat : vélos et casques	804,76 \$
5888	Ouellet, Chantal	Frais déplacement et repas, pièces pour Aspirateur	348,87 \$
5889	Journal Le H-St-François	Marché public : publicité	90,55 \$
5890	L'Événement	Marché public : photocopies	9,11 \$
5891	Valcourt, Philippe	Cœur villageois : 30 piquets	50,00 \$
5892	Canton de Lingwick	Travaux niveling : 12 juillet 2017	540,00 \$
5893	Cherbourg	Poste chlore : javel et crédit : contenants	409,33 \$
5894	Services San. D. Fortier	Coll. ordures & récupération : juillet	3 701,72 \$
5895	Fonds d'inf. sur territoire	Avis de mutation	5,05 \$
5896	École St-Paul	Don de la Fête nationale 2017	205,95 \$
5897	Serrurier Harmer	Hôtel de Ville : clés	75,88 \$
5898	CSE Incendie et séc. Inc.	Serv. Incendie : cylindres (2), robinet vanne, stramlight (5), replacer cylindre	3 086,84 \$
5899	Enseignes BOUFFARD	Projet: Enseignes 125 ^e	1 291,93 \$
5900	Centre rén. G. Doyon	FDT : pene, poignée	48,06 \$
5900	Robert Johanne	Entretien ménager : juillet	350,00 \$
5901	Solutek Inc.	Achat Office 2016, installation, installation Sygem	1 118,14 \$
5902	Électro-Concept P.B.L.	Poste chlore : trouble alimentation puits	471,52 \$
5903	Informatique Inpro	Ajout poste informatique	7,77 \$
5904	S.O.S. pompes p. Expert	Poste pomp. Victoria : changer flotte, Impulseur	1 118,02 \$
5905	Robert, Johanne	Concierge : Août 2017	350,00 \$
5906	Ressorts Robert	Voirie : coupler pionner femelle et male	85,67 \$
5907	Valoris / Régie Interm.	Site d'enfouissement et redevances	2 423,86 \$
5908	Aquatech	Exploitation des réseaux eaux usées et eau potable	3 530,69 \$
5909	Équipements Laguë Ltée	Parc : entretien tracteur: tubes et couteaux	112,22 \$
5910	Environex	Analyse eau usée eau potable	376,22 \$
5911	Duval, Michel	Remb. Le Petit Écossais : épicerie : crème glacée	45,13 \$
5912	MacAulay, Iain	Frais déplacement	64,80 \$
5913	Centre d'extincteur SL	Incendie: inspection visuelle et ent. Extincteurs	382,21 \$
5914	Régie récupération Estrie	Centre tri : 2e versement quote-part 2017	920,50 \$
5915	Gauthier, Élizabeth	Frais déplacement	25,20 \$
5916	Lise Got	Honoraires urbaniste juillet 2017	1 709,45 \$
5917	Matériaux Prévost	FDT : lampe, ancrage, manchon, disjoncteur, etc	485,51 \$
5918	Groupe Environex	Analyses eau potable et eau usée	337,52 \$
5919	Pittoresco	Panneaux d'interprétation historique	1 024,43 \$
5920	Talbot, Louise	FDT : frais déplacement	58,05 \$
5921	Després Laporte	FDT : casier, lave-vaisselle, tablier, bavette, table	5 096,15 \$
5922	WSP Canada Inc.	Programme TECQ: Plans et devis au 15-7-2017	8 340,29 \$
5923	Location P.C.C.	Fête nationale : location chapiteau	750,00 \$
5924	AOF	FDT : Le Petit Écossais : 1e épicerie	1 578,40 \$
5925	Serres Arc-en-fleurs (Les)	Achat fleurs	1 117,79 \$
5926	Le Petit Écossais	FDT : thermomètre, 1e commande : vin et crème glacée	154,14 \$
5927	Dubé Équipement bureau	Papeterie : boîtes classement	75,85 \$
5928	Ass. Coop. Agr. La Patrie	Parc : ampoule, charnière, adaptateur / piste cyclabe : peinture / Le Petit Écossais : hotte cuisine	1 170,48 \$
5929	Giard, Pierre	FDT : remb. : mélamine, frais déplacement, ruban, comptoir, écrou, attache, etc.	1 063,12 \$
5930	ADMQ – Estrie	Colloque 14-9-2017 : Inscription Monique Polard	90,00 \$
5931	Créations Jade	Cœur Villageois : oriflammes et Transport	3 272,71 \$
5932	Dubé, Sylvie	Marché public : remboursement : blé d'inde, etc	370,33 \$
5933	Ouellet, Chantal	Frais de déplacement	36,90 \$
5934	Parcours de Marche Cœur Mégantic	Aide financière 2017	1 000,00 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

Grand Total: **86 088,73 \$**

2017-08-277

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comptes soient approuvés ainsi que le paiement de ceux-ci.
ADOPTÉE

2017-08-278

5.4 Engagement de dépenses

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois d'août 2017 au montant de 8 735 \$:

# POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
CONSEIL		
02-110-00-310	Frais déplacement	200,00 \$
	Sous-total	200,00 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE		
02-130-00-310	Frais déplacement	100,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	100,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	150,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	200,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	150,00 \$
	Sous-total	700,00 \$
SÉCURITÉ INCENDIE		
02-220-00-630	Carburant	250,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces. pour rép. bornes incendie	200,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	200,00 \$
02-220-01-651	Vérification des boyaux incendie	150,00 \$
02-220-01-652	Vérification des bouteilles d'air	500,00 \$
	Sous-total	1 300,00 \$
VOIRIE		
02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	100,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	250,00 \$
02-330-00-630	Carburant, huile, graisse	800,00 \$
02-320-00-640	Petits outils, accessoires	200,00 \$
02-330-00-525	Ent. et rép. Équipements	300,00 \$
	Sous-total	1 650,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
02-412-00-411	Analyse de l'eau potable et eaux usées	350,00 \$
02-412-00-631	Produits chimiques	350,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	600,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	200,00 \$
02-415-00-521	Nettoyage égouts pluviaux	160,00 \$
02-414-00-635	Station épuration : produits chimiques (sulfate)	300,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
	Sous-total	2 260,00 \$
LOISIRS ET CULTURE		
02-701-00-660	Le petit Écossais : Produits nettoyage	200,00 \$
02-701-00-665	FDT - Le Victoria : articles de cuisine / équipements	2 000,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	200,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	100,00 \$
02-701-50-630	Parcs : carburant, huile	125,00 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

Sous-total	2 625,00 \$
TOTAL	TOTAL: 8 735,00 \$

ADOPTÉE

5.5 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 31 juillet 2017

Le rapport des activités de fonctionnement au 31 juillet 2017 est remis aux membres du conseil.

5.6 Annulation de plusieurs soldes résiduaires de règlement d'emprunt

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité

2017-08-279

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Ville de Scotstown informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Ville de Scotstown demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaires mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
ADOPTÉE

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

Annexe

Nº du règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense*	Nouveau montant de l'emprunt*	Appropriation	
					Fonds général	Subvention
345-03	102 086	97 224	4 862	0	97 224	
353-04	1 425 000	1 425 000	1 282 860	881 300	810 550	472 310
417-13	274 651	274 651	274 651	137 351	0	137 351

Promoteurs	Paiement comptant	Solde résiduaire à annuler
	97 224	97 224
		543 700
		137 351

5.7 Règlement

5.7.1 Avis de motion – Règlement sur la rémunération lors d'élections et de référendums municipaux et abrogation du règlement 416-13

2017-08-280

Le conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, donne avis de motion et propose qu'à une prochaine séance de la Ville, le règlement sur la rémunération lors d'élections et de référendums municipaux ainsi que l'abrogation du règlement 416-13, soit présenté pour adoption avec dispense de lecture le tout conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

Le projet de règlement est déposé et a été remis aux membres du conseil lors de l'atelier du 18 juillet 2017, respectant les articles 54 et 85 du Projet de Loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

5.7.2 Avis de motion – Projet de règlement sur les feux à ciel ouvert et abrogation du règlement 381-09

2017-08-281

La conseillère Madame Elizabeth Gauthier, donne avis de motion et propose qu'à une prochaine séance de la Ville, le règlement sur les feux à ciel ouvert et l'abrogation du règlement 381-09, soit présenté pour adoption avec dispense de lecture le tout conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

Le projet de règlement est déposé et a été remis aux membres du conseil lors de l'atelier du 18 juillet 2017, respectant les articles 54 et 85 du Projet de Loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

5.8 Adhésion à la Chambre de commerce du Haut-St-François

2017-08-282

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown adhère à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François au montant de 115 \$ plus les taxes (3 à 5 employés).

ADOPTÉE

À CET INSTANT, MADAME CHANTAL OUELLET, MAIRESSE, QUITTE SON SIÈGE À 19 H 35.

À CET INSTANT, MADAME CHANTAL OUELLET, MAIRESSE, REPREND SON SIÈGE. IL EST 19 H 40.

5.9 Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités

2017-08-283

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

QUE la Ville de Scotstown adhère à la Fédération québécoise des municipalités au montant de 901,86 \$ plus les taxes pour un montant total de 1 036,91 \$.
ADOPTÉE

5.10 Septembre : Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate

ATTENDU QUE le cancer de la prostate est la forme de cancer la plus courante chez les hommes au Canada;

ATTENDU QU'UN Canadien sur sept en recevra le diagnostic au cours de sa vie;

ATTENDU QU'environ 23 100 Canadiens recevront un diagnostic de cancer de la prostate cette année;

ATTENDU QUE le taux de survie au cancer de la prostate peut dépasser 90 % s'il est détecté hâtivement;

ATTENDU QUE les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie ou qui sont de descendance africaine ou caribéenne courent plus de risques que les autres hommes de développer un cancer de la prostate;

ATTENDU QUE Cancer de la Prostate Canada recommande aux hommes de passer un test de l'APS dans la quarantaine pour établir leur taux de référence;

PAR CONSÉQUENT

2017-08-284

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown proclame **septembre 2017 Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate** à Scotstown.

ADOPTÉE

5.11 Ville de Cookshire-Eaton : Invitation à participer aux Portes ouvertes – Demande d'aide financière

Attendu l'invitation reçue de la Ville de Cookshire à participer aux Portes ouvertes les 22 et 23 septembre 2017 mettant en valeurs les potentiels industriels, forestiers et agricoles ainsi que pour attirer des travailleurs dans la région ;

Attendu qu'un tel événement peut s'avérer une opportunité favorable pour mieux faire connaître le territoire de la MRC du Haut-Saint-François mais exige une bonne préparation des municipalités désirant participer ;

2017-08-285

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que la Ville de Scotstown décline sa présence en 2017 en raison du délai accordé pour la préparation de cette rencontre ne nous laissant pas le temps nécessaire pour préparer un kiosque à la hauteur d'un tel événement.

ADOPTÉE

5.12 Maison d'hébergement La Méridienne - Projet : Municipalité alliée contre la violence conjugale – Campagne de sensibilisation auprès des municipalités du Québec

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

2017-08-286

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De proclamer la Ville de Scotstown, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

5.13 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation

5.13.1 15 août 2017 – Madame Marie-Claude Bibeau, Députée de Compton-Stanstead : Consultation régionale pour appuyer la préparation d'Une politique alimentaire pour le Canada

2017-08-287

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que les membres du conseil intéressés participent à la consultation régionale pour appuyer la préparation d'Une politique alimentaire pour le Canada à Coaticook, mardi 15 août 2017.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

5.13.2 24 et 25 août 2017 – Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (Pépines Estrie) : Colloque de formation sur la politique municipale

Aucune personne n'assistera à ce colloque.

5.13.3 14 septembre 2017 – Conseil Sport Loisir de l'Estrie : Formation : Responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs

2017-08-288

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que la conseillère Madame Elizabeth Gauthier, participe à la formation organisée par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, le 14 septembre 2017 à Sherbrooke concernant les responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs.

Les frais d'inscription au montant de 100 \$ ainsi que les frais de déplacement et de repas sont payés par la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

5.13.4 4 octobre 2017 - Réseau québécois de Villes et Villages en santé : Rencontre interrégionale Santé/Culture (St-Camille – Coûts : 54,24 \$ avant le 1^{er} septembre)

2017-08-289

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

Que deux (2) membres du conseil intéressés participent à la Rencontre interrégionale Santé/Culture organisée par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé à St-Camille le 4 octobre 2017.

Advenant que les membres ne puissent assister à cette rencontre, le conseil municipal consent la participation de 2 citoyens de Scotstown à cette rencontre.

Les frais d'inscription de 45 \$ par personne avant le 1^{er} septembre 2017 ainsi que les frais de déplacement et de repas sont payés par la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

6. Sécurité publique

6.1 Rapport du directeur incendie

Monsieur René Charron, directeur incendie, présent à la séance, fait rapport verbal des activités du service incendie du mois de juillet 2017.

6.2 Démission de pompiers volontaires : Madame Mélissa Bédard et Messieurs Stéphane L'Heureux et Stéphane Turcotte

Les pompiers Mélissa Bédard, Stéphane L'Heureux et Stéphane Turcotte ont remis leur démission.

2017-08-290

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal exprime sa déception quant à la démission de ces trois pompiers et prend acte de ces démissions et souhaite vivement leur retour au sein du service incendie.

Que le conseil municipal demande au directeur incendie de les rencontrer pour en discuter.

ADOPTÉE

6.3 Demande pour résolution d'appui – Projet d'aide financière pour sauvetage hors route

2017-08-291

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown appuie la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier visant l'achat de matériel et équipement de sauvetage.

ADOPTÉE

6.4 Modification entente d'entraide incendie (rémunération) : Lingwick, Hampden

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a des ententes d'entraide incendie avec les municipalités du Canton de Lingwick et du Canton de Hampden;

ATTENDU QUE ces ententes ont été adoptées il y a plusieurs années et que la Ville de Scotstown souhaite faire une mise à jour entre autres concernant la rémunération des pompiers afin d'établir la rémunération actuelle en vigueur;

PAR CONSÉQUENT

2017-08-292

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

QUE la Ville de Scotstown demande aux municipalités du Canton de Lingwick et du Canton de Hampden de modifier les ententes d'entraide incendie actuelle pour réviser les conditions stipulées aux dites ententes;

QUE sur approbation de leur part un projet d'entente sera soumis aux parties impliquées pour approbation par les conseils municipaux.

ADOPTÉE

7. Voirie

7.1 Programme PAARRM : aide financière de 15 000 \$

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a reçu confirmation du Ministère des Transports d'une aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal au montant de 15 000 \$ pour des travaux visant les rues Albert (route 257), de Ditton (route 257) et Osborne selon la lettre datée du 12 juillet 2017;

PAR CONSÉQUENT

2017-08-293

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown décrète que des travaux seront effectués après appel d'offres sur les rues identifiées par ce programme et autorise la location des équipements lourds (camions, pelle mécanique, etc.) si nécessaire auprès d'entreprises ainsi que l'achat de gravier, ponceaux, asphalte si nécessaire pour un montant maximum de 15 000 \$.

ADOPTÉE

7.2 Travaux d'asphalte (Albert, Victoria Ouest, de Ditton)

Attendu les demandes d'estimations auprès de 2 entreprises pour des travaux d'asphalte sur les rues Albert, de Ditton et le chemin Victoria;

2017-08-294

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Elizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal entérine les travaux suivants effectuer par l'entreprise Pavage Plamondon Inc. le 21 juillet 2017 :

- . la rue Albert : 3 080 \$ plus les taxes
- . la réparation du pavage sur le chemin Victoria Ouest – chemin sous la gestion du Ministère des Transports – en raison des travaux effectués au printemps 2017 pour la réparation d'un bris d'aqueduc et incluant de l'asphalte du la rue de Ditton : 2 200 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

Travaux rue Union – Aide financière du Ministère des Transports – Dossier # 00025099-1

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu une aide financière supplémentaire du Ministère des Transports allouée le 9 novembre 2016;

Attendu le conseil municipal a obtenu l'autorisation de reporter les travaux au cours de l'année 2017 afin d'effectuer des travaux de pavage sur la rue Union;

Attendu les estimations reçues auprès de 2 entreprises;

2017-08-295

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Elizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la soumission de l'entreprise Pavage Plamondon inc. pour des travaux de pavage sur la rue Union au montant de 13 665 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017

Travaux d'asphalte sur la rue Osborne

Attendu les travaux d'excavation d'urgence effectués au cours de l'année 2016 sur la rue Osborne à la suite de blocage du réseau d'égout;

Attendu que suite à ces travaux, la structure d'une section de la rue et de l'accotement était rendue fragilisée et que des véhicules sont restés pris en bordure de la rue ce qui a de nouveau endommagé la chaussée pavée;

Attendu que des travaux d'asphalte sont essentiels pour rendre sécuritaire une partie de la rue Osborne et éviter des accidents;

2017-08-296

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Elizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte l'estimation demandée à l'entreprise Pavage Plamondon inc. pour des travaux de réparation de l'asphalte sur la rue Union au montant de 3 596,80 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

7.3 Programme à l'entretien du réseau routier local (PEARRL) – Dépenses pour l'entretien hivernal

ATTENDU QUE le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1er avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

ATTENDU QUE le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveau 1 et 2 transférées ainsi que de route locale de même niveau gérées par les municipalités avant le 1er avril 1993;

ATTENDU QUE les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

ATTENDU QUE les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont :

Les dépenses de fonctionnement, soit l'entretien des systèmes suivants :

- Sécurité
- Chaussée
- Drainage
- Abords des routes

Les dépenses d'investissement dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes, c'est-à-dire :

- Achat de véhicules (camionnettes, camions, etc.)
- Achat de machineries et équipements (tracteurs, appareils, machines, etc.)

ATTENDU QUE depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissible au PARRL;

ATTENDU QUE le volet principal du PAERRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux et quelles

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

devraient être incluses dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PAERRL;

En conséquence;

2017-08-297

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition des comptes du PARRL;

De transmettre une copie de la présente résolution à Monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, à la MRC du Haut-St-François, à la Fédération québécoise des municipalités, à la direction générale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au député, Monsieur Ghislain Bolduc.

ADOPTÉE

8. Hygiène du milieu

8.1 Poste pompage principal (ch. Victoria) : réparation et maintenance des pompes de pompage principal

2017-08-298

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown autorise les travaux de réparation d'une pompe 15HP Flygt au poste de pompage principal.

Les travaux seront effectués par l'entreprise S.O.S. Pompes Pièces Experts selon l'estimation numéro 285, reçue en date du 2 août 2017 au montant de 3 792,59 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

8.2 Puits d'eau potable : entériner la réparation d'un bornier

2017-08-299

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Elizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal entérine les travaux de réparation d'un bornier de puissance dans la boîte de jonction au puits d'eau potable.

Les travaux ont été effectués en urgence par l'entreprise Électro-Concept P.B.L. Inc., au montant de 456,97 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

8.3 Entériner les frais d'inspection par caméra et transfert des frais au propriétaire (101, chemin de Ditton)

Considérant l'adoption de la résolution 2017-07-263 le 4 juillet 2017 à l'effet que la Ville de Scotstown demande une expertise par caméra pour vérifier l'état des canalisations d'égout pour l'immeuble situé au 101, chemin de Ditton, afin de déterminer si des travaux sont nécessaires pour remédier à cette situation;

Considérant que la vérification par un professionnel avec caméra a démontré que les installations intérieures et extérieures déficientes sur la propriété privée occasionnent les problèmes de blocage du réseau d'égout;

2017-08-300

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

Que le conseil municipal entérine les coûts de cette vérification effectuée par l'entreprise Bell-eau-clair (Lac-Mégantic) et transmette les coûts au propriétaire du 101, chemin de Ditton, Scotstown, ainsi que le coût du temps de l'employé aux travaux publics de la ville.

ADOPTÉE

9. Aménagement, urbanisme et développement

9.1 Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale : offre de service pour signalisation de divers lieux

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown est en réflexion depuis plusieurs mois pour déterminer l'aspect et les différentes orientations de la signalisation sur son territoire;

2017-08-301

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal retienne les services de l'entreprise Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale selon l'offre reçue du 12 juillet 2017 afin de développer une signature attrayante et uniformisée qui mettra en valeur le cadre visuel et bâti.

ADOPTÉE

10. Loisir et culture

10.1 Cœur villageois : entériner : oriflammes

2017-08-302

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil entérinent l'achat des oriflammes illustrant les tartans des familles originaires de Scotstown, auprès de l'entreprise Créations Jade et ce dans le cadre du projet de développement Cœur Villageois.

Le coût représente le montage, la fabrication et la livraison pour un montant de 3 272,71 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

10.2 125^e de la Ville de Scotstown

Madame Chantal Ouellet, mairesse, fait un résumé des festivités tenues au cours des derniers jours dans le cadre de la rencontre du Ceilidh et du 125^e de la Ville de Scotstown.

2017-08-303

10.3 Parc Walter-MacKenzie : bûchage d'arbres

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown retienne les services bénévoles de Monsieur Richard Gaudreau pour des travaux de bûchage au Parc Walter-MacKenzie afin de faire l'abattage des arbres morts et qui peuvent être dangereux pour les usagers.

M. Gaudreau peut conserver le bois coupé en échange du travail effectué.

ADOPTÉE

10.4 Don à l'école St-Paul (Fête nationale) : 205,95 \$

2017-08-304

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que la Ville de Scotstown remette la somme de 205,95 \$ à l'école Saint-Paul de Scotstown à titre de don pour le projet du parc-école et suite aux festivités de la Fête nationale 2017 et la participation de bénévoles pour amasser des fonds.

ADOPTÉE

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

10.5 Club Nouvelle Saison FADOQ de Scotstown – Autorisation pour vente de boissons alcooliques

2017-08-305

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Scotstown autorise l'organisme la FADOQ de Scotstown à obtenir un permis pour la vente de boisson alcoolique au chalet des loisirs du terrain de balle pour la fête des familles prévue le samedi 26 août 2017.

En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain soit le dimanche 27 août 2017.

ADOPTÉE

11. Correspondance et varia

La liste de la correspondance est remise aux membres du conseil. La correspondance sera classée aux documents municipaux.

12. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Madame Chantal Ouellet, mairesse, a répondu.

Réparation de la pelouse au 69, rue Osborne, suite aux travaux effectués pour débloquer le réseau d'égout.

2017-08-306

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal demande à l'employé aux travaux publics d'effectuer les travaux nécessaires pour remettre en état (terre, semences, etc.), la pelouse du 69, rue Osborne, ayant subi des dommages à la suite des travaux d'excavation effectués l'an dernier pour débloquer le réseau d'égout de la ville.

ADOPTÉE

13. Fin de la séance

2017-08-307

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée. Il est 20 h 50.

ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par elle de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Chantal Ouellet, mairesse

Monique Polard, directrice générale